



Pulnoy

N° 159 - Juin 2026

en
bref

Hôtel de Ville

2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8 h / 12 h - 14 h / 18 h
Mercredi et vendredi : 8 h / 12 h - 14 h / 16 h
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08.
Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin, et les mardis et jeudis après-midi / Permanence état civil tous les après-midis.

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

Édito



Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Un mot s'impose pour débiter ce texte : Merci !

Merci pour votre confiance, pour vos nombreux soutiens, pour le message que vous nous avez transmis au travers du résultat du suffrage.

J'ai eu l'occasion de le dire et je le répète : cette victoire nous oblige. Nous ne faillirons pas.

Cette victoire, c'est aussi la vôtre, vous qui avez souhaité un autre chemin pour notre commune, une autre façon de gérer.

Les mois à venir seront studieux. Un travail important nous attend.

Nous avons déjà commencé, avec les agents et avec les partenaires. Nous remettons à plat, nous bâtissons les fondations d'une nouvelle gouvernance.

Cela ne se fera pas en quelques jours.

Avec vous, nous avons bâti un programme pour 6 ans (peut-être 7). Il faut aujourd'hui mettre la machine en marche, étudier, écouter, consulter. Le changement nécessite une réorganisation : nous sommes à la tâche. Nous devons également travailler avec le budget particulièrement compliqué qui nous a été laissé : pas de marge de manœuvre, un excédent "fantôme" (voir page 6) et des dépenses inévitables à venir.

Néanmoins, les choses avancent : il y aura des guinguettes cet été, les instances participatives vont être lancées et des rénovations sont d'ores et déjà en cours.

Vous connaissez notre programme et notre motivation. Avec vous, les associations, les commerçants et la Métropole, nous ferons revivre Pulnoy.

À très bientôt

Sandrine Arnautou

Pulnoy

Directrice de publication : Sandrine Arnautou

Rédaction : Gaëlle Viard et intervenants ponctuels

Composition : Gaëlle Viard

Illustration de couverture : Gaëlle Viard

(Vélobus - 2026)

Impression : Imprimerie Thorax

Dépôt légal n°723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

Zoom sur _____ Page 4

Le conseil municipal

Présentation des nouveaux élus et composition des commissions...



Revitalisation de la réserve communale

Des volontaires se sont déjà fait connaître...



Infos flash _____ Page 9

Budget primitif _____ Page 6

Budget 2026

Pour comprendre l'essentiel...



Vous nous avez demandé...

Pourquoi ne pas rénover toutes les aires de jeux tout de suite ?



Expression politique _____ Page 9

En bref _____ Page 8

Bien vivre ensemble

Rappel de la réglementation relative à l'utilisation des engins bruyants...



Écoliers cherchent adultes volontaires

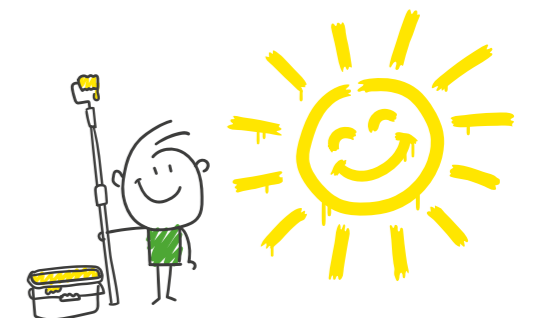
Ils ont besoin d'adultes pouvant conduire le vélobus...



Agenda _____ Page 10

Recensement des défibrillateurs

Une cartographie du territoire communal est en projet...



La nouvelle équipe municipale est en place.

Lors du scrutin du 15 mars dernier, Sandrine Arnautou et ses colistiers ont remporté la majorité des suffrages.

Avec un taux de participation de 60,91 % (57,1 % au niveau national), la liste *Nous Pulnéennes Pulnéens* l'a emporté avec 64,96 % des votes exprimés, soit 1 563 voix sur les 2 406 votes exprimés.



Sandrine Arnautou
Maire de Pulnoy
5^e vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy
 déléguée aux finances et à l'achat public

Le nouveau conseil municipal, désormais constitué de 24 élus majoritaires et de 5 élus minoritaires a été installé le 20 mars, lors d'une séance organisée au centre socioculturel.

C'est à cette occasion, et devant un public venu en nombre, que les adjointes et adjoints ont été élus.

Les délégations des uns et des autres ont ensuite été transmises en préfecture.

Les représentants au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été élus lors du conseil municipal du 10 avril, avant qu'un appel à candidature soit lancé auprès des associations à but social et de la population.

La composition des différentes commissions a quant à elle été votée lors du conseil municipal du 27 avril.

Les élus majoritaires

Les adjoints



Isabelle Jacquot
1^{ère} adjointe
 Délégations : Finances
 Ressources humaines



Zyede Ben Ismail
2^e adjoint
 Délégations : Sécurité des biens et des personnes - Vie économique locale



Nathalie Baillet
3^e adjointe
 Délégations : Affaires scolaires, péri. et extrascolaires - Petite enfance - Parents d'élèves - Collège - CTG*



Stéphane Nobili
4^e adjoint
 Délégations : Sport - Culture - Jeunesse - Mission ados



Isabelle Stussi
5^e adjointe
 Délégation : Cohésion sociale



Cyrille Louis
6^e adjoint
 Délégations : Cadre de vie - Mobilités - Environnement



Sandrine Thiebaut
7^e adjointe
 Délégations : Vie associative
 Affaires générales



Michael Ursella
8^e adjoint
 Délégation : Animation de la ville

* Convention Territoriale Globale : Démarche de construction d'un projet social territorial portant sur l'ensemble des domaines d'intervention de la CAF (parentalité, petite enfance, enfance, jeunesse, logement...), à l'échelle des communes de Pulnoy, Seichamps et Saulxures-lès-Nancy.

Les conseillers municipaux



Dominique Deviterne
Conseiller municipal
 Délégation : Conseil des Sages



Pascal Chrétien
Conseiller municipal
 Délégations : Cadre de vie - Propreté
 Espaces verts - Entretien du patrimoine (Suivi des entreprises)



Jean-Paul Valeix
Conseiller municipal
 Délégations : Lien avec l'EHPAD Les
 Sablons - Logement



Brigitte Pfeifer
Conseillère municipale
 Délégation : Conseil municipal
 d'enfants et de jeunes



Florian Saint-Pierre
Conseiller municipal

Délégations : Cadre de vie - Propreté
Espaces verts - Entretien du patrimoine (Suivi du centre technique)



Anne-Michèle Ska
Conseillère municipale

Délégation : Environnement



Nathalie Payet
Conseillère municipale

Délégation : Cadre de vie
(Domaine public)



Maryse Crespino-Achaoui
Conseillère municipale

Délégation : Mise en œuvre des animations de la ville



Emmanuel Ska
Conseiller municipal

Délégations : Emploi - Culture



David Esnault
Conseiller municipal

Délégations : Sécurité des biens et des personnes - Santé publique



Delphine Gaye
Conseillère municipale

Délégation : Culture



Sandrine Schram
Conseillère municipale

Délégations : Finances - Ressources humaines - Actes contractuels



Julien Litaize
Conseiller municipal

Délégations : Personnes âgées et fragiles - Intergénérationnel - Santé
Logement - Bien-être animal



Paul Lemaire
Conseiller municipal

Délégations : Participation citoyenne
Numérique - Lutte contre les discriminations



Vanessa Dennetière
Conseillère municipale

Les élus minoritaires

Les conseillers municipaux



Albino Castela
Conseiller municipal



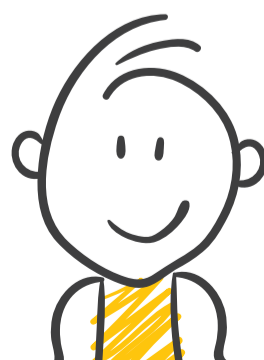
Carine Jacob
Conseillère municipale



Nicolas Jacob
Conseiller municipal



Alexandra André
Conseillère municipale



Marc Ogiez
Conseiller municipal

NB : Mme André et M. Ogiez n'ont pas donné suite à notre proposition d'intégration au trombinoscope des élus.

CCAS	Finances - Ressources humaines	Cohésion sociale - Écoles Participation citoyenne	Urbanisme - Travaux - Environnement	Sport - Culture - Animations - Vie associative	Vié économique - sécurité
I. Stussi (vice-présidente) J.-P. Valeix E. Ska M. Crespino-Achaoui C. Jacob C. Wibrotte (<i>Pulnoy Accueil Solidarité</i>) A. Barbier (<i>Association Familles Rurales</i>) C. Mangin (<i>Les Pionniers de Pulnoy</i>) S.-E. Mazur (<i>France Alzheimer 54</i>) G. Chane (<i>Pulnéen</i>)	I. Jacquot S. Schram Z. Ben Ismail C. Louis D. Esnault N. Baillet S. Nobili S. Thiebaut C. Jacob M. Ogiez	I. Stussi N. Baillet D. Deviterne P. Lemaire J. Litaize B. Pfeifer J.-P. Valeix E. Ska V. Denetière M. Crespino-Achaoui C. Jacob A. André	C. Louis F. Saint-Pierre P. Chrétien A.-M. Ska N. Payet N. Baillet N. Jacob M. Ogiez (suppléant)	S. Nobili D. Gaye E. Ska S. Thiebaut M. Ursella M. Crespino-Achaoui N. Jacob A. Castela (suppléant)	Z. Ben Ismail D. Esnault F. Saint-Pierre I. Jacquot S. Schram I. Stussi M. Ogiez A. Castela (suppléant)

Budget primitif 2026 : comprendre l'essentiel

La nouvelle équipe municipale a voté son premier budget durant la séance du conseil du 27 avril.

Le budget fixe l'ensemble des dépenses et recettes prévues. Il constitue la **feuille de route financière** de la commune pour l'année à venir. Concrètement :

- Il permet le fonctionnement quotidien (écoles, personnel, services aux habitants) ;
- Il programme les investissements (travaux, bâtiments, équipements, projets structurants).

Le budget 2026 est construit à partir des besoins exprimés par les services, des priorités politiques définies par la municipalité et des ressources réellement disponibles (impôts, dotations de l'État, subventions...). Il reflète donc à la fois les contraintes financières et les ambitions portées pour la commune.

Le 27 avril, c'est un budget de transition qui a été voté dans une certaine urgence, dans la mesure où l'ancienne équipe a fait le choix de ne pas voter le budget avant les élections du 15 mars.

NB : Les éléments présentés lors de la séance du conseil sont disponibles sur www.pulnoy.fr : Mairie / Le budget

Présentation thématique



Pilotage de la ville

DF : 591 048 €



Budget participatif

DI : 5 000 €



Sécurité

DF : 15 462 €



Administration générale

DF : 745 359 €
DI : 7 940 €



Sport et culture

DF : 101 450 €
DI : 1 360 €



Animation de la ville

DF : 55 706 €
RF : 4 500 €



Cadre de vie

DF : 691 602 €
DI : 1 675 €
RF : 550 €



Seniors, social, emploi

DF : 204 351 €
RF : 27 422 €

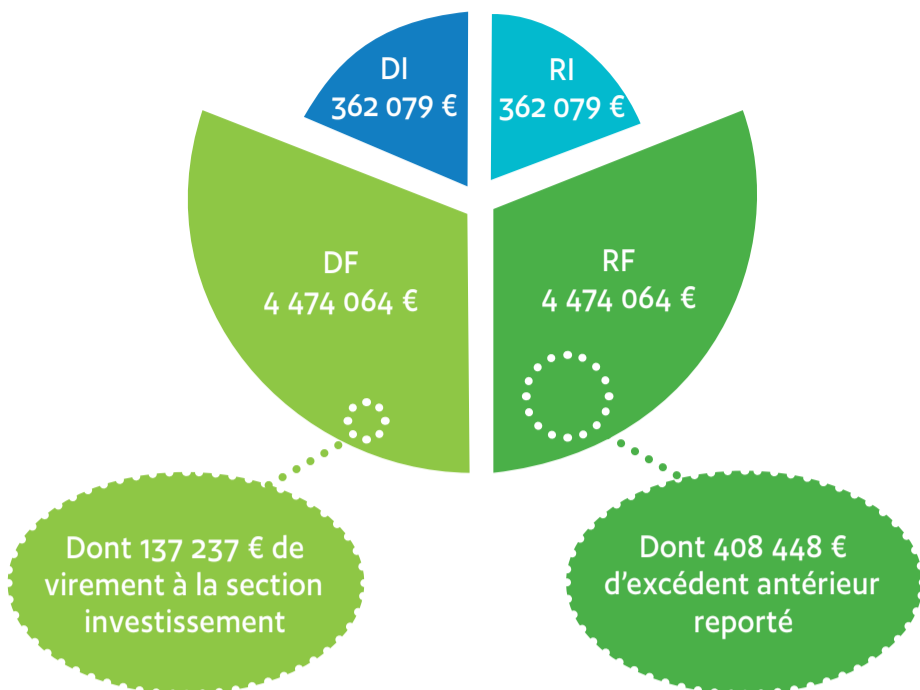


Petite enfance, enfance, jeunesse

DF : 1 519 898 €
DI : 28 817 €
RF : 481 200 €
RI : 8 700 €

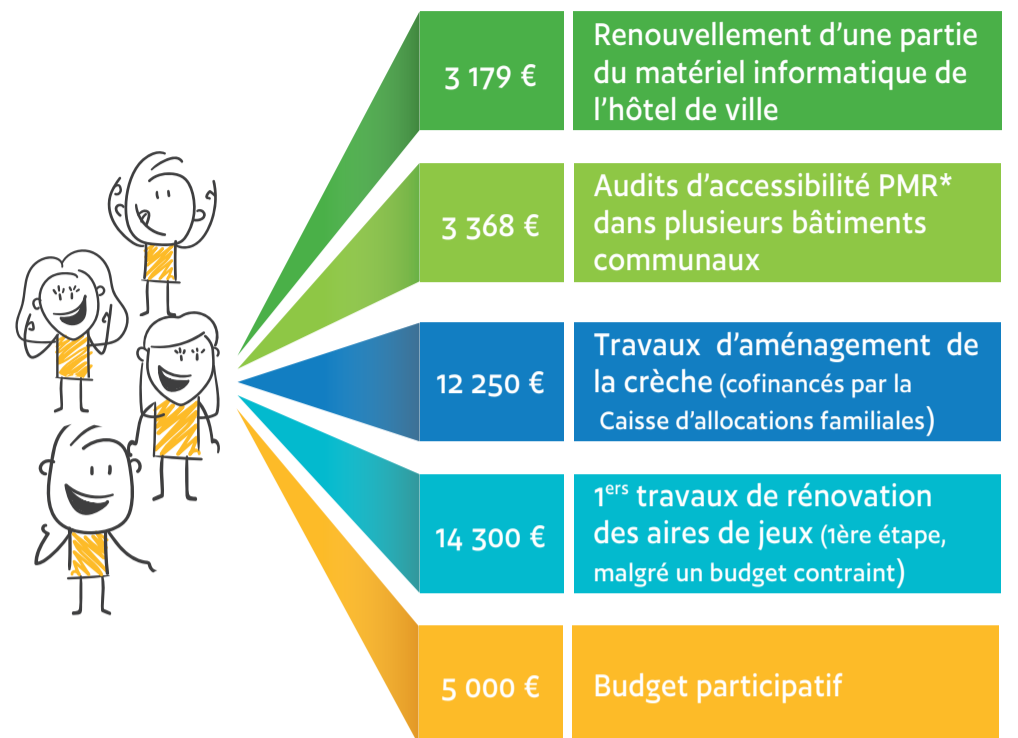
- DF : Dépenses de fonctionnement
- DI : Dépenses d'investissement
- RF : Recettes de fonctionnement
- RI : Recettes d'investissement

Répartition des dépenses et des recettes



Les principaux investissements

Plusieurs projets sont engagés cette année :

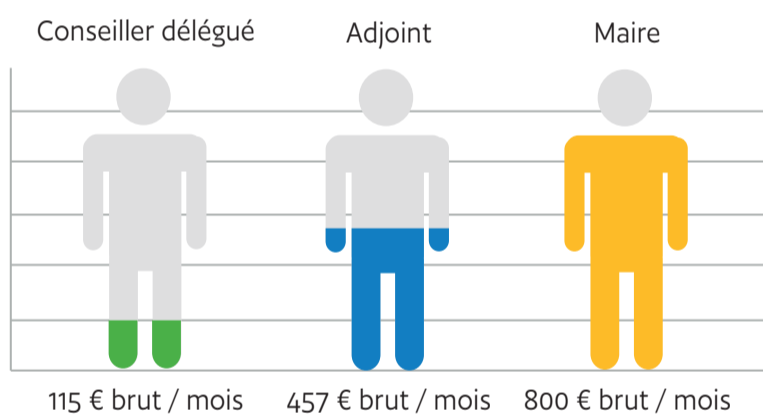


* PMR : Personnes à Mobilité Réduite

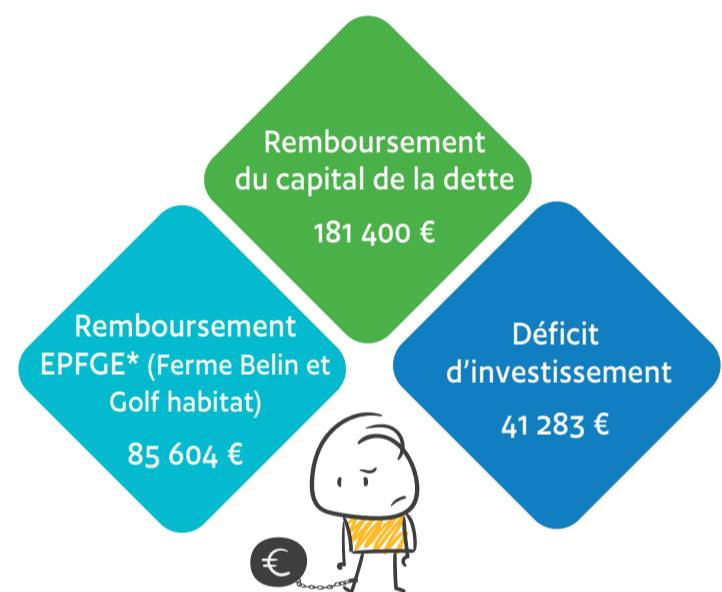
Indemnités des élus

Soucieuse de maîtriser les dépenses de fonctionnement, la nouvelle équipe municipale a choisi de réduire de 50 % l'enveloppe globale chargée des indemnités.

Les montants effectivement retenus sont donc les suivants :

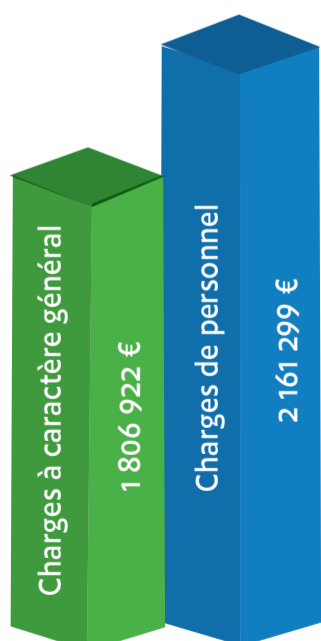


D'autres dépenses d'investissements sont, quant à elles, obligatoires :



* EPFGE : Etablissement Public Foncier du Grand Est

Répartition des charges

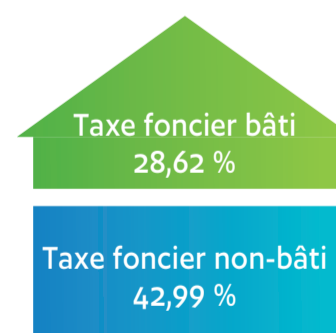


Subventions aux associations



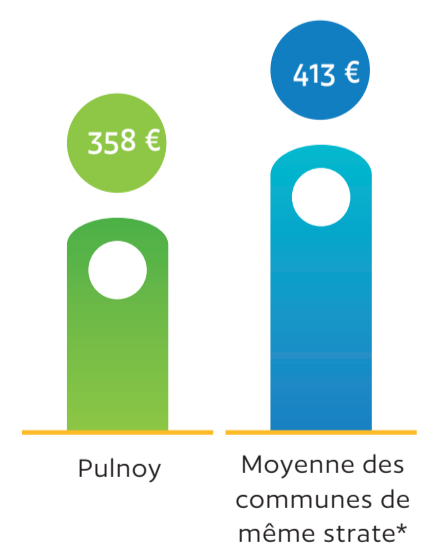
Les associations recevront une **enveloppe globale de 87 513 €**, confirmant le soutien de la commune au tissu associatif.

Fiscalité locale



Au niveau communal, les taux d'imposition sont maintenus. Seule la revalorisation nationale de la valeur locative des biens (+0,9 %) s'applique, indépendamment de la commune.

Endettement par habitant



* Chiffres 2024

Le budget 2026 marque une nouvelle étape pour la commune. Il traduit la volonté d'une **gestion rigoureuse**, centrée sur les besoins réels et l'utilisation responsable des ressources publiques. La municipalité renforce également une **culture de transparence**, en rendant les choix budgétaires plus lisibles par de grands pôles de politiques publiques. À l'avenir, le budget reposera sur des prévisions pluriannuelles, au service d'un avenir communal fondé sur la confiance et la participation de tous.

Bien vivre ensemble

Afin de préserver les bons rapports de voisinage, l'usage des engins bruyants est réglementé par l'arrêté préfectoral du 26/12/1996.

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression, scies mécaniques, raboteuses, perceuses... est autorisée uniquement :

- de 8 h à 20 h les jours ouvrables,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis,
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

NB : Ces restrictions ne s'appliquent pas aux professionnels.

Vous nous avez demandé...

Pourquoi ne pas utiliser l'excédent budgétaire pour réparer l'ensemble des aires de jeux ?

Le budget 2026 (voir pages 6 et 7) inclut effectivement un excédent antérieur (épargne de la commune) de 408 448 euros. Mais celui-ci est d'ores et déjà employé pour répondre aux dépenses liées à l'ancienne gestion.

Il est impératif, cette année, de payer les factures qui n'ont pas été honorées par l'ancienne équipe (85 604 euros) et d'utiliser une grosse part de cette épargne pour équilibrer le budget, déficitaire en raison d'importantes dépenses de fonctionnement.

Seuls 53 793 euros peuvent être matériellement investis. La somme la plus importante (14 319 €) est orientée vers la rénovation des aires de jeux.

NB :

- Un budget de fonctionnement ne peut pas être déficitaire. Les recettes doivent être égales ou supérieures aux dépenses ;
- L'excédent reporté est le résultat d'économies réalisées au cours des années précédentes. Le montant se cumule au fur et à mesure des années, comme une épargne, et doit servir à financer les investissements.

Écoliers cherchent volontaires pour la conduite du vélobus

Les adultes accompagnants manquent cruellement : le dispositif est en péril !

Mis en place à l'automne 2025, le service de ramassage scolaire par vélobus a rencontré un beau succès – si l'on en croit la quinzaine de candidatures d'écoliers espérant y obtenir une place et l'écho médiatique obtenu bien au-delà de la Métropole.

Pourtant, après seulement 6 mois de service, alors que la météo se fait plus clémente et malgré les sourires qu'il continue à provoquer sur les visages des enfants – tant sur ceux qui pédalent que sur ceux qui assistent à son départ ou arrivée rue du Tir – le vélobus risque de devoir rester au garage.

Sur les 7 volontaires présents au début de l'expérimentation, il n'en reste plus que 4, dont 2 ponctuellement disponibles. Le vélobus effectuant une rotation¹ chaque matin et chaque soir, il est devenu impossible de garantir le ramassage des écoliers inscrits.

Faute d'un nombre suffisant de volontaires pour la rentrée de septembre, le dispositif ne serait pas reconduit.

Le véhicule, initialement mis à la disposition de la commune par la Métropole du Grand Nancy, pour une expérimentation d'un an, renouvelable une fois,

Revitalisation de la réserve communale de sécurité civile

Élus délégués, réservistes actifs et potentielles nouvelles recrues se sont rencontrés en mairie.

Messieurs Ben Ismail, adjoint, et Esnault, conseiller municipal, tous deux délégués à la sécurité des biens et des personnes, avaient à cœur de se présenter sans tarder aux membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Après une première prise de contact avec chaque réserviste inscrit au registre, ils ont convié celles et ceux ayant manifesté leur souhait de se maintenir, à assister à une réunion en mairie le 30 avril.

En complément, afin de renforcer et de rajeunir les effectifs, les élus ont mobilisé leurs réseaux personnels et professionnels, en invitant les plus curieux à se joindre à la réunion déjà programmée.

C'est donc devant 28 personnes que le projet de l'équipe municipale a été présenté le 30 avril : recentrer l'activité des réservistes sur les missions de sécurisation et de soutien à la population, et proposer des formations et visites de sites régulières.



20 personnes – dont une dizaine de jeunes adultes – ont manifesté leur volonté d'intégrer la RCSC de Pulnoy, faisant ainsi passer l'effectif mobilisable de 10 à 30 personnes !



Appel à bénévoles

Une nouvelle rencontre sera organisée en octobre. Les personnes susceptibles de s'engager pour la sécurité de leurs concitoyens sont invitées à se faire connaître en mairie dès maintenant :

- 03 83 29 16 64
- contact@pulnoy.fr

serait alors restitué avant le terme de la convention.

Tous les volontaires sont les bienvenus, y compris ceux qui peuvent s'engager uniquement sur certains jours de la semaine ou du mois.

Pour plus d'informations ou pour se porter volontaire :

- 03 83 29 16 64
- contact@pulnoy.fr

1 - Une rotation = 3 km



Le fonctionnement actuel et à venir du dispositif repose sur l'engagement des adultes-conducteurs bénévoles.

Plus les volontaires seront nombreux, plus le planning de chacun sera allégé !



Recensement des défibrillateurs

Parce qu'en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte !

Les emplacements des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) disponibles à Pulnoy, dans et aux abords des bâtiments publics, sont d'ores et déjà répertoriés et régulièrement médiatisés, notamment dans les pages du Pulnoy en bref.



Tout un chacun peut utiliser un DAE : il suffit de l'allumer, puis de suivre les consignes données par l'appareil.

Désormais, dans le cadre de sa politique de santé publique, afin de réduire les délais d'intervention et, ainsi, de multiplier les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque sur la voie publique, la Ville de Pulnoy souhaite établir une cartographie la plus exhaustive possible des DAE présents sur son territoire.

Les professionnels qui souhaitent s'associer à cette démarche sont invités à signaler en mairie les défibrillateurs présents dans leurs locaux.

1 - Signalement au 03 83 29 16 64 ou via contact@pulnoy.fr

L'équipe municipale souhaite développer une offre de formation gratuite aux gestes qui sauvent, à destination du grand public. À suivre...

Bienvenue à nos nouvelles entreprises et à nos nouveaux commerçants et professionnels de santé

Woofpark

Parc canin indoor avec service de garderie, parcours d'agility, espace toilettage, espace événement, café, boutique...

1, rue des Tilles - 03 83 35 08 68
woofpark54@gmail.com

Émilie Henriot

Sage-femme libérale : suivi gynécologique, suivi de grossesse, préparation à la naissance, visites à domicile (grossesse à risques et retour de maternité) et rééducation du périnée.

24, av. C. de Gaulle - 07 82 49 35 26
emiliehenriot.sagefemme@gmail.com

Wavi

Coiffure pour homme, femme et enfant, proposée par Wilfried, Nina et Sofiane, du mardi au samedi.

2, prom. S Veil - 03 83 20 64 64



Concept paysage

Aménagement paysager et entretien de sépulture.

D. Remetter - 06 13 31 41 10
conceptpaysage54@outlook.fr

Bubulle sucrée

Confiserie en ligne.

www.douceurssucreesbylaura.com

Nous Pulnéennes Pulnéens

Un mandat, ça dure 6 ans

Depuis le 15 mars, les demandes et sollicitations de la part des habitantes et des habitants sont particulièrement nombreuses. Rendez-vous, souhaits de travaux, soucis d'urbanisme, sécurité du quotidien... tous les domaines sont impactés, tous les sujets sont abordés. Il s'agit souvent de questionnements anciens, non pris en compte par les élus durant ces 6 dernières années.

La demande est forte, l'attente importante.

Nous répondons, mais nous ne nous précipitons pas. Un mandat électoral n'est pas un sprint, mais un marathon. Nous nous sommes engagés à réaliser l'ensemble de notre programme et nous le ferons. Il nous faut aujourd'hui répondre aux demandes légitimes des Pulnéennes et des Pulnéens tout en tenant compte des contraintes budgétaires héritées, car nous faisons face à la situation que nous craignons : la commune n'a plus aucune capacité d'investissement.

Si l'excédent antérieur de 408 448 euros est bien réel sur le papier, il servira en 2026 à éponger 2 factures non payées par l'ancienne équipe (85 604 €), à rembourser les annuités d'emprunt et à équilibrer le budget de fonctionnement (déficiaire en raison de dépenses trop importantes). Une fois cela réglé, il ne reste que 53 793 € pour investir. Est-ce suffisant et satisfaisant ? NON, bien évidemment.

Mais nous ne baissons pas les bras et les décisions prises aujourd'hui impacteront positivement la situation de demain. Dès maintenant, nous mettons en place notre programme : réduction des dépenses de fonctionnement, travail sur les aires de jeux, organisation d'animations nouvelles, développement de la participation citoyenne, réponse à toutes les demandes des habitantes et des habitants, relèvement budgétaire...

Gérer une commune ne se fait pas au doigt mouillé. Nous analysons, nous étudions, nous anticipons et, même si nous travaillons à partir d'une base marécageuse, les fondations que nous construirons seront solides et durables. C'est un travail quotidien de mise en relation des moyens et des projets.

Vous nous avez fait confiance pour la durée d'un mandat, nous avançons avec assurance et en toute transparence.

Le groupe majoritaire

Pulnoy Demain Ensemble

Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement les habitants qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier.

Nos inquiétudes portent sur plusieurs choix financiers. Après avoir contesté l'existence même de l'excédent de fonctionnement de 408 000 €, la majorité envisage de l'utiliser pour rembourser les emprunts de la ville. Or, un excédent de fonctionnement sert à dégager des capacités d'investissement utiles à l'avenir de la commune.

C'est précisément le travail engagé lors du précédent mandat, notamment pour la restructuration des aires de jeux, projet soutenu par les deux listes candidates aux élections municipales. Or seuls 14 000 € ont été budgétisés par le groupe majoritaire, alors qu'il en faudrait près de 80 000 € pour proposer un aménagement réellement satisfaisant pour les familles.

Dans le même temps, 5 000 € sont prévus pour la démocratie participative et 2 000 € pour des guinguettes. À nos yeux, les crédits disponibles devaient d'abord être orientés vers les investissements utiles au quotidien des habitants plutôt que vers un saupoudrage budgétaire.

Nous faisons le choix de former un groupe d'opposition vigilant, exigeant et constructif.

Le groupe minoritaire

Juin

Du 7 juin au 3 juillet

Collecte au profit de la SLPA, organisée par le conseil municipal des enfants et des jeunes

Dépôt des dons sur le stand présent lors du marché de 7 juin, puis dans les locaux de l'accueil périscolaire et à la maison des jeunes (lors des accueils), ou en mairie

Vendredi 12 - Dès 18 h 45

Spectacle de fin d'année du pôle enfance/jeunesse, organisé par la Ville de Pulnoy et l'UFCV

Entrée libre - Centre socioculturel

Samedi 13 - Dès 20 h

Gala de danse, organisé par l'Association Familles Rurales

Sur réservation - 5 € / pers. - Centre socioculturel

Vendredi 19 - De 9 h à 12 h

Exercices de mémoire, atelier organisé par la Ville de Pulnoy

Sur inscription en mairie - Gratuit - Centre de rencontre

Samedi 20 - De 10 h à 12 h

Tous au sport !, initiation organisée par Pulnoy loisirs

Step energy - Boxing energy - Pilates - Stretching
Gratuit et ouvert à tous - Centre socioculturel

Samedi 20 - De 15 h à 01 h

L'Été en fête, organisée par la Ville de Pulnoy et le Comité animations et loisirs

Animations pour tous les âges, buvette et petite restauration
Ouvert à tous - Av. du Grémillon - Plan d'eau du Val de la Masserine



Lundi 22 / Mardi 23

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Mercredi 24 - De 10 h 30 à 11 h 30

Histoires sous les arbres, histoire contée organisée par la Ville de Pulnoy

À destination des 3-6 ans, sous la responsabilité d'un adulte accompagnant - Gratuit - Parcours sensoriel

Lundi 29 - De 15 h 30 à 19 h 30

Collecte de sang de l'EFS, organisée par l'Amicale pour le don de sang bénévole de Pulnoy

Don possible dès 18 ans - Centre socioculturel

Lundi 29 - Dès 18 h 30

Conseil municipal

Ouvert au public - Hôtel de ville

Juillet

Samedi 4 - De 10 h à 12 h (à confirmer)

Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 4 - De 18 h à 22 h

Soirée guinguette, organisée par la Ville de Pulnoy

Buvette et petite restauration - Ouvert à tous - Cour de l'école élémentaire du Château d'eau



Du 6 au 24

Activités d'été de la Mission ados, organisées par la Ville de Pulnoy et l'UFCV

Sur inscription préalable auprès de l'association

Du 6 juillet au 21 août

Accueil de loisirs, organisé par l'Association Familles Rurales

Sur inscription préalable : afrpulnoy54425@gmail.com

Août

Lundi 3 / Mardi 4

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Samedi 29 - De 18 h à 22 h

Soirée guinguette, organisée par la Ville de Pulnoy

Buvette et petite restauration - Ouvert à tous - Promenade S. Veil



Septembre

Samedi 5 - De 10 h à 12 h

Rentrée des assos, organisée par la Ville de Pulnoy

Informations, démonstrations, initiations, inscriptions
Entrée libre - Centre socioculturel